Publié par le TNPF le 15/01/2019 - Edité le 17/12/2025

Travaux de Normalisation des Pneumatiques pour la France

Montage éventuel d’une chambre à air dans un pneu tubeless

1) Les manufacturiers de pneumatiques **interdisent** le montage d’une chambre à air sur une roue tubeless. En effet, la conception de l’enveloppe Tubeless et le profil spécial de la jante prévue pour ce montage ont, entre autres, la particularité de permettre l’étanchéité avant la mise en place des talons sur les sièges de la jante.

Il faut absolument éviter cette anomalie car les flexions répétées de la carcasse, pendant le roulage, provoquent une usure localisée de la chambre à air pouvant aller jusqu’à la perforation. La perte de pression est donc immédiate et peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et la mise hors d’usage de l’enveloppe.

2) Le montage avec chambre à air est **possible** sur certains types de véhicules quand l’enveloppe Tubeless est montée sur une roue conçue pour un montage avec chambre à air.

Si ce montage Tubeless avec chambre à air doit être réalisé, il est impératif de prendre les précautions suivantes :

– s’assurer qu’une chambre à air de dimension adaptée est disponible pour le pneumatique considéré ;

– respecter les préconisations habituelles de montage d’une chambre à air.

3) Il est nécessaire de respecter les consignes des manufacturiers de pneus et celles des constructeurs de véhicules qui figurent dans leurs notices d’entretien.

Document édité depuis :
https://www.tnpf.fr/vehicules_legers/montage-eventuel-dune-chambre-a-aire-dans-un-pneu-tubeless/